



EMERAUDE LE MAG

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS ET D'ACTUALITÉS DU SYNDICAT EMERAUDE

N°5
Novembre 2017



LA COLLECTE, DU NOUVEAU POUR 2018



P. 4 le Nudge



P. 5 la Semaine Européenne de Réduction des Déchets



P. 10 le compostage collectif

CE MAGAZINE EST IMPRIMÉ SUR DU PAPIER 100% RECYCLÉ

ÉDITO



En mars dernier, une nouvelle organisation de la collecte des déchets a été mise en place sur le territoire du Syndicat Emeraude.

Ce magazine est l'occasion de faire un point sur les difficultés rencontrées au démarrage et sur les réflexions menées avec notre prestataire de collecte, Derichebourg Environnement, afin d'améliorer les prestations.

Les calendriers 2018 de collecte seront modifiés afin de proposer une meilleure organisation globale. Tous les détails sont dans le dossier de ce magazine.

La Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) du 18 au 26 Novembre 2017 arrive à grand pas ; une nouvelle occasion de présenter les évènements organisés par le Syndicat Emeraude. Cette année, nous avons choisi le thème de la lutte contre le gaspillage alimentaire, via deux temps forts à ne pas manquer.

Bonne lecture à tous,

Gérard Lambert-Motte
Maire du Plessis-Bouchard
Conseiller Départemental du Val d'Oise
Président du Syndicat Emeraude

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- ACTUALITÉS DU TERRITOIRE 4
- ACTUALITÉS DU SYNDICAT 5



DOSSIER

- LA COLLECTE, DU NOUVEAU POUR 2018 6-8



RENCONTRE AVEC

- ALEXANDRE BELLENS 9

ZOOM SUR

- LE COMPOSTAGE COLLECTIF 10-11

Emeraude Le Mag : Publication du Syndicat Emeraude



Syndicat Emeraude - 12 rue Marcel Dassault
95130 Le Plessis-Bouchard
www.syndicat-emeraude.com
email : contact@syndicat-emeraude.com
Tel. : 01 34 11 92 92

Directeur de publication : Gérard Lambert-Motte
Rédacteur en chef : Rémy Jurion
Rédacteurs : Lauren Drevici, Rémy Jurion
Conception & réalisation : Syndicat Emeraude
Impression : inter plans impressions
Papier : Cyclus Print, papier 100% recyclé
Crédits photos : Syndicat Emeraude, Pixabay, Freepik

ARRÊT SUR IMAGE

Dans chaque numéro, découvrez l'image qui a retenu notre attention. Pour cette édition, la rédaction a souhaité partager un souvenir du 21 Juin dernier. Dans le cadre de son 4^{ème} concours intercommunal, 6 centres de loisirs ont créé des peintures toutes aussi magnifiques les unes que les autres ! Via un concours sur le Facebook du Syndicat, vous avez pu désigner l'équipe gagnante.

ET CE SONT LES ENFANTS DU CENTRE DE LOISIRS JACQUES PRÉVERT
À SOISY-SOUS-MONTMORENCY QUI ONT REMPORTÉ LE TITRE !



Sur la thématique « L'avenir des déchets sur notre planète », les différentes équipes ont créé des toiles mélangeant peinture, photo et collage d'objets de récupération. Le mercredi 21 juin, une demi-journée festive a réuni tous les participants à la fin de laquelle l'équipe gagnante a été récompensée.

Le mot des gagnants :

"Si tout le monde triait bien ses déchets, la planète serait plus propre et les gens plus heureux."

ACTUALITÉS DU TERRITOIRE

BORNES TEXTILES, NE SOYEZ PAS FRILEUX, RECYCLEZ !

Grâce à la multiplication de bornes textiles sur le territoire du Syndicat Emeraude, ce sont des milliers de vêtements recyclés en plus chaque année !

Elles accueillent aussi bien les habits que les accessoires (bonnets, gants, écharpes, sacs en tissu), les chaussures (par paire), les serviettes, les draps, les housses ou encore les rideaux, le tout propre et mis en sac.

Les bornes textiles permettent, non seulement de **donner une deuxième vie** à nos vieux vêtements, mais aussi et surtout de **recycler tous nos textiles usagés** ; l'occasion de faire le grand ménage dans nos placards !

Et pour une approche plus colorée, le Syndicat a développé une signalétique pour toutes les nouvelles bornes !



Retrouvez la borne la plus proche de chez vous sur www.lafibredutri.fr/carto

LA MÉTHODE DOUCE POUR INSPIRER LA BONNE DÉCISION

Le dépôt de déchets autour des bornes enterrées est de plus en plus fréquent, nuisant au bon fonctionnement des collectes. Afin de remédier à ces problèmes, le Syndicat a testé cet été, en partenariat avec Temaco, un moyen d'inciter les habitants à respecter l'utilisation des bornes, par la création de Nudges.

MAIS EN FAIT LE NUDGE, QU'EST-CE QUE C'EST ?



Visuel nappe : " Pas de miettes sur la table "

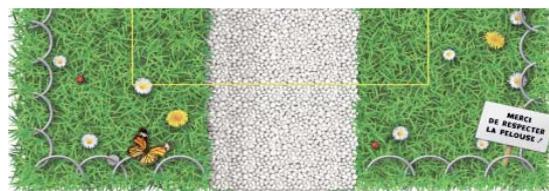
Le nudge, de l'anglais « coup de pouce », est un moyen de communication ludique, invitant les individus à agir, sans pour autant paraître comme une contrainte.

Dans ce contexte, ce sont en réalité des autocollants avec des messages incitant à ne pas déposer des déchets sur le visuel, donc sur la plateforme des bornes enterrées.

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Grâce aux nudges, le Syndicat Emeraude a remarqué une nette progression quant à la propreté des alentours. En effet, les habitants ont déclaré être plus sensibilisés au respect des bornes et être mieux impliqués au tri des déchets avec ce dispositif.

Ces résultats positifs ne résolvent cependant pas la totalité des problèmes liés aux dépôts. Le Syndicat Emeraude étudie actuellement l'opportunité de généraliser ce moyen de communication, dans le but d'optimiser l'efficacité des bornes enterrées.



ACTUALITÉS DU SYNDICAT

LA SERD CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Depuis maintenant cinq ans, le Syndicat Emeraude organise des événements pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD). Cette année, le Syndicat met l'accent sur le gaspillage alimentaire.

Deux temps forts à ne pas rater du 18 au 26 Novembre 2017 :

UN CONCOURS DE RECETTES « ANTI-GASPI »

Des astuces de grand-mère pour cuisiner les pâtes d'hier soir ou encore des secrets de famille pour ne pas jeter ses restes... Inutile d'être mordu de cuisine pour participer à ce concours. Qui a dit qu'on ne pouvait pas faire de la gastronomie avec la purée de deux jours ?!

Une entrée, un plat ou encore un dessert, prenez du plaisir à nous envoyer vos recettes de restes !

COMMENT Y PARTICIPER ?

Il suffit d'habiter sur le territoire du Syndicat Emeraude et de "liker" notre page Facebook.

Envoyez-nous ensuite votre meilleure recette de restes, d'épluchures... par message privé, suivie si vous le souhaitez d'une photo pour nous mettre l'eau à la bouche !

Les recettes seront publiées sur le Facebook du Syndicat Emeraude le **vendredi 17 novembre**. Pour voter, "likez" votre recette préférée et partagez-là au maximum. Attention, vous n'avez que jusqu'au **24 Novembre 2017** pour voter.

ET À LA CLÉ ?



Deux prix à gagner :

Le **prix du public**, élu par le nombre de «j'aime» sur votre recette, et le **prix du jury**. Les gagnants remporteront un repas pour deux dans un restaurant étoilé (date et restaurant à choisir parmi de nombreuses offres).

Les recettes les plus originales seront sélectionnées et compilées dans un livret, qui sera ensuite envoyé à tous les auteurs dont la recette aura été sélectionnée.

Les heureux gagnants seront annoncés le **lundi 27 Novembre 2017**.

Deux prix à la clé, soit deux fois plus de chances de gagner !

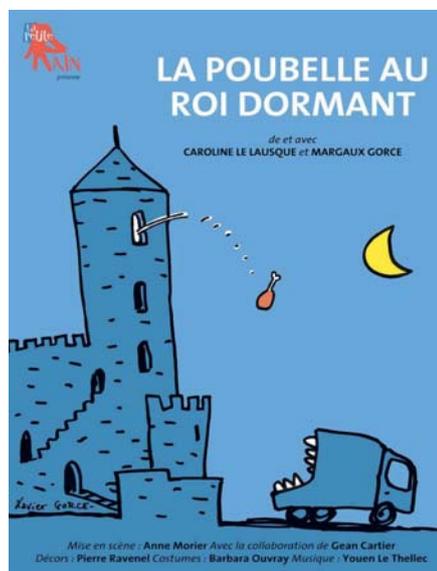
Alors à vos restes, prêts, cuisinez !

LA POUBELLE AU ROI DORMANT

Le Syndicat Emeraude vous invite à découvrir la troupe de théâtre «La Petite Main» autour de la notion du «consommer autrement». Dans un décor 100% récup', les familles sont conviées à se retrouver pour réfléchir ludiquement à cette problématique.

Dans un cadre bon enfant, la pièce mettra en scène des personnages tous plus drôles les uns que les autres, plus que jamais convaincus que le rire est vecteur de toutes réflexions.

Gratuit pour tous et à partir de 5 ans, le spectacle se déroulera le **vendredi 24 Novembre 2017 à 20h**, dans la salle de cinéma Henri Langlois au 32 bis, rue de la Station à Franconville.



GRATUIT SUR INSCRIPTION :

Par téléphone : 01 34 11 92 90

ou par mail : anim@syndicat-eneraude.com

LA COLLECTE, DU NOUVEAU POUR 2018

Une nouvelle organisation de la collecte des déchets a été mise en place sur le territoire du Syndicat en Mars 2017. Retour sur un démarrage difficile et sur les améliorations apportées et à venir...

En février dernier, le marché relatif à la collecte des déchets ménagers et assimilés est arrivé à échéance. A cette occasion, l'organisation du service a été repensée afin d'optimiser les prestations : améliorer les performances de collecte et les conditions de travail des équipiers dans une logique de maîtrise des coûts.

Cela a impliqué de nombreuses évolutions et a influé sur le quotidien de vos poubelles.



LE NOUVEAU PRESTATAIRE

À l'issue d'un appel d'offres, les élus du Syndicat Emeraude ont choisi la société Derichebourg pour assurer les prestations à partir du 1^{er} mars 2017.

Un démarrage difficile

Derichebourg reconnaît les difficultés rencontrées en début de marché. La nouvelle organisation a en effet, bouleversé les habitudes de la population, mais aussi celles des agents de collecte. Mais toutes ces modifications étaient nécessaires afin d'optimiser et d'harmoniser les prestations de collecte sur le territoire.



Derichebourg et le Syndicat Emeraude continuent à apporter les améliorations nécessaires pour assurer un service de qualité et atteindre les objectifs fixés.

DES COÛTS MAÎTRISÉS

Les communes qui ont adhéré au nouveau schéma de collecte des déchets ont, dès 2017, vu leur appel à contribution diminuer de manière très significative. En effet l'organisation proposée permet d'optimiser les prestations de collecte et de réduire les coûts de traitement des déchets (diminution des tonnages et amélioration de la valorisation).

En moyenne, pour les 15 communes concernées, c'est plus de 6 €/habitant/an de réduction, soit une baisse de 7,2% par rapport à 2016.

Baisse du coût du service en moyenne de 7,2 % par rapport à 2016.

Cette baisse s'est donc traduite directement sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) fixée par les communautés d'agglomération qui délèguent les compétences collecte et traitement des déchets au Syndicat Emeraude.



Les communes qui n'adhèrent pas au schéma défini ne peuvent pas bénéficier des avantages de l'optimisation, et se voient donc pénalisées par des contributions plus importantes.

Les exceptions 2018

Trois communes (Ermont, Eaubonne et Montlignon) souhaitent, à partir de janvier 2018, sortir pour partie du cadre défini.

Les changements se traduiront, pour ces communes, par une augmentation de l'appel à contribution, et donc de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), dès 2018.



FOCUS SUR LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'HABITATS DANS LE CALENDRIER DE COLLECTE :

Le pavillonnaire : habitat équipé d'un bac individuel dédié à chaque nature de déchets.

Le collectif de moins de 50 logements : bâtiment de 49 logements et moins dont la dotation en bacs à ordures ménagères, emballages et verre est mutualisée pour l'ensemble des logements.

Le collectif de 50 logements et plus : bâtiment ou ensemble de bâtiments regroupés en résidence dont le nombre de logements est égal ou supérieur à 50 et dont la dotation en bacs à ordures ménagères, emballages et verre est mutualisée pour l'ensemble des logements.

Autres producteurs : catégorie regroupant tous les producteurs de déchets qui ne peuvent pas être considérés en tant que ménages, et qui se distinguent par leur statut et leur activité (sociétés, commerces, associations... et tous bâtiments de services : écoles, mairies, bibliothèques, maisons de retraite...).

Les autres producteurs sont collectés en même temps que les collectifs de moins de 50 logements.



DES MODIFICATIONS POUR 2018

Suite aux difficultés rencontrées au démarrage des prestations, le Syndicat Emeraude a mené une importante réflexion avec les équipes Derichebourg afin d'améliorer les prestations.

Les calendriers de collecte sont donc modifiés à partir du 1er janvier 2018 afin de proposer une meilleure organisation globale des tournées de collecte :

- **La synchronisation des jours de collecte** pour tous les types d'habitats, notamment pour les emballages recyclables. La collecte des bacs jaunes aura globalement lieu le même jour pour les pavillons et pour les collectifs.
- **La fidélisation des équipes de collecte.** Le prestataire a, dans la mesure du possible, dédié des équipages à une commune en particulier. Cette fidélisation permet au équipages de mieux appréhender le terrain et d'être plus efficient.



- **La fréquence de collecte des encombrants.** Désormais la collecte des encombrants aura lieu à fréquence régulière (exemple : le 3^{ème} lundi de chaque mois).

Un exemple à suivre

La commune de Soisy-sous-Montmorency a souhaité optimiser plus encore les collectes sur son territoire. Ainsi dès 2018, les ordures ménagères dans tous les collectifs de la commune ne seront plus collectées que deux fois par semaine (suppression de la 3^{ème} collecte, très peu utilisée).

Grâce à ce changement, rendu possible par une étude spécifique menée par les équipes du Syndicat au sein des résidences concernées, la commune de Soisy-sous-Montmorency va optimiser, encore un peu plus, l'organisation de la collecte, réduisant ainsi, à nouveau, le coût du service dès 2018.

Autre avantage : la commune ne sera plus collectée le samedi en ordures ménagères, simplifiant ainsi les prestations de présentation des conteneurs à la charge des résidences.

Par ce choix Soisy-sous-Montmorency rejoint l'organisation des collectes d'ores et déjà en place sur les communes d'Andilly, Franconville, Le Plessis-Bouchard, Groslay, Margency et Saint-Prix.

Une flotte modernisée

Depuis septembre 2017, la flotte entière de bennes de collecte a été renouvelée sur l'ensemble du territoire et respecte la norme environnementale Euro 6.



RENCONTRE AVEC ...

ALEXANDRE BELLENS, DIRECTEUR D'EXPLOITATION CHEZ DERICHEBOURG

Alexandre BelLens est directeur d'exploitation chez Derichebourg Environnement, en charge du marché de la collecte des déchets ménagers du Syndicat Emeraude depuis mars 2017. Il nous parle aujourd'hui du démarrage des prestations et du travail d'optimisation mené.



Comment s'est passé le démarrage des prestations de collecte ?

Les débuts ont engendré de gros changements pour les équipages de collecte, notamment à cause du changement du lieu de prise de poste. Les calendriers de collecte ont également évolué. La suppression des secteurs communaux par rapport au précédent marché a nécessité la mise en place de nouveaux plans de tournée que nos équipages ne connaissaient pas, comme cela pouvait être le cas auparavant.

Effectivement le démarrage a été difficile ; quelles actions avez-vous mises en place pour rétablir le service ?

Au début, la difficulté résidait dans l'élaboration des plans de collecte. Nous avons quotidiennement repris et mis à jour toutes les anomalies de collecte qui nous ont été signalées. Ce travail très dense au démarrage s'est poursuivi jusqu'en juin (respect des horaires de collecte, des fréquences, spécificités du territoire...). Une personne a renforcé l'équipe pour travailler sur la mise à jour de ces plans de collecte. Parallèlement, nous avons reçu nos camions dans le mois qui a suivi le démarrage du marché. Nous avons donc commencé les prestations de collecte avec des véhicules provisoires qui n'étaient pas tous équipés de géo-localisation.

On peut dire aujourd'hui que le service est stabilisé sur l'ensemble du territoire, quels moyens avez-vous développés pour maintenir un service de qualité ?

En premier lieu, nous avons renforcé l'équipe d'agents de maîtrise. Leur rôle est de manager les équipes sur le terrain et de s'assurer du bon fonctionnement de la prestation de collecte.

Afin d'améliorer les échanges avec le Syndicat Emeraude, nous avons également développé un logiciel de gestion des réclamations et de suivi de prestations (travaux, stationnements gênants, problèmes de collecte...).

Désormais, l'ensemble du parc de bennes est neuf et est équipé de géo-localisation, qui enregistre dans le logiciel toutes les marche-arrières, l'utilisation du lève-conteneur, la vitesse et tous les points d'arrêt. C'est un outil statistique performant qui nous permet de contrôler la qualité de nos prestations et d'anticiper au maximum les difficultés que l'on pourrait rencontrer.

Quelles sont les optimisations prévues pour 2018 ?

Pour 2018, nous avons au maximum mutualisé les jours de collecte par commune, pour que la collecte ait lieu le même jour quel que soit le type d'habitat, afin de faciliter l'organisation et la compréhension des riverains.

Nous avons également travaillé sur la fréquence de collecte des encombrants, afin de définir une règle régulière de passage dans la commune. Nous avons donc, avec ce nouveau calendrier 2018, simplifié les choses.

De plus, courant 2018, tous les circuits de collecte seront intégrés dans une base de données, permettant au chauffeur de bénéficier de circuits de collecte géo-guidés.

ZOOM SUR

DU COMPOSTAGE À TOUS LES ÉTAGES

Le compostage collectif est le fait de recycler ses déchets organiques au sein d'une même résidence ou d'un même immeuble. Il permet de réduire le poids de nos poubelles de 30%, de rencontrer ses voisins autour d'un projet convivial et finalement de produire un fertilisant naturel et gratuit.

Un bon compostage se compose de trois bacs différents : un **bac d'apport organique** (où l'on déposera épluchures, marc de café, fleurs fanées, restes de repas...), un **bac de stockage des matières sèches** (branches broyées et feuilles mortes...) et un **bac de repos** (pour permettre au compost d'arriver à maturation).

Et la bonne nouvelle c'est que sur simple demande, le Syndicat Emeraude s'engage à vous accompagner dans ce projet, de A à Z !

Nous vous proposons une étude de terrain, des bacs à moitié prix, un guide de compostage détaillé accompagné d'un bio-seau pour chaque volontaire et un suivi !

UNE AUTRE MÉTHODE POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS VERTS

On passe au jardin **0 déchet**, grâce à la **tonte mulching** ! Disponible en magasin de jardinage, le kit-mulching s'adapte à nos tondeuses et permet de transformer notre herbe tondue en paillettes, qui seront redéposées sur le sol et qui donneront directement un apport à la terre. Plus besoin de se casser le dos pour ramasser la tonte, elle est réduite en miettes pour nourrir la terre et la protéger de la sécheresse !



Vous pensez que votre résidence peut elle aussi adhérer au compostage collectif ?



Appelez le service prévention du Syndicat au 01 34 11 92 91



Nous vous livrons les bacs



Nous vous formons et assurons un suivi sur demande



À vous de jouer !

INTERVIEW AVEC...

DANIEL DELMOTTE, RÉFÉRENT COMPOSTEUR

Le 9 Juin 2017, 26 familles se sont retrouvées autour des composteurs collectifs du 8, square Jules César à Ermont. C'est Daniel Delmotte, président de "L'amicale des Locataires" et résident depuis 1980 qui a lancé ce projet exemplaire.



Quelles ont été vos motivations quant à la création du compostage collectif dans votre résidence ?

Dans le cadre de "L'amicale des Locataires", le projet du compostage collectif permettait de créer des liens forts entre les résidents. Dans un monde où l'on communique de plus en plus à travers un écran, **c'est l'occasion de rencontrer d'autres personnes, de discuter, de se connaître... Et quand on se connaît on se respecte, tout en se responsabilisant pour la planète.**

Quelles étaient les facilités dans l'organisation du projet ?

Pour que le projet aboutisse, il est évident qu'il faut de l'aide de personnes impliquées ; d'où l'importance du référent composteur. J'ai aussi eu la chance d'avoir une bonne équipe de soutien. C'était un projet tout à fait complémentaire avec ceux du bailleur de la résidence, en termes d'éco-responsabilité.

On mettait déjà en avant le **0 déchet dans nos jardins**, avec **aucun produit phyto**, la pratique de la **fauche tardive**, la **tonte mulching** et le **paillage de massifs** pour ne pas avoir à désherber. Des techniques qui nous permettent de **réduire les déchets des espaces verts tout en diminuant le coût d'entretien.**

Le compostage collectif demande-t-il beaucoup d'effort ?

Plusieurs fois par semaine je vais brasser le compost et y mélanger la matière sèche. Quand le bac est plein (environ tous les 3 mois), je change le compost de bac afin de le laisser mûrir. Une étape qui peut paraître rébarbative mais qui en fait ne me prend que 30 minutes. Il est nécessaire de bien remuer le compost et de faire le tri dans ce qui est déjà mature. Et ça me permet de faire du sport !

Quel est l'élément clé pour un compostage collectif idéal ?

Le terrain pour la pose des composteurs est très important. Ici les résidents passent devant les composteurs pour aller à la gare ou à l'école. Il y a d'ailleurs beaucoup d'enfants qui sont allés chercher leurs parents pour leur demander de composter leurs déchets, ce qui est rassurant pour l'avenir. C'est aussi un lieu ouvert et accessible à tous.

Quels sont les principaux avantages du compostage ?

Faire du compost permet de diminuer nos ordures ménagères. On réduit des coûts également car on a notre terreau sur place, illimité et gratuit ; **on rencontre nos voisins et surtout on préserve ce qui nous reste de planète !**

SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

du 18 novembre au 26 novembre 2017

Le Syndicat
Emeraude
vous invite :

SPECTACLE

LA POUBELLE AU ROI DORMANT

Vendredi 24 Novembre à 20h
salle de cinéma Henri Langlois,
à Franconville

A partir de 5 ans

Gratuit sur inscription

mail : anim@syndicat-emeraude.com

tél : 01 34 11 92 90

CONCOURS FACEBOOK DE RECETTES ANTI-GASPI



sur le Facebook du Syndicat
du 16 Octobre au 16 Novembre



Pour suivre l'actualité du Syndicat, rendez-vous sur le Facebook
du Syndicat Emeraude en scannant le flashcode ci-contre !

